

DECLARATION DES AUTORITÉS LOCALES ET RÉGIONALES POUR LA MÉDITERRANÉE

Aux chefs d'Etat et de gouvernement réunis le 13 juillet 2008 pour un renouveau du Processus de Barcelone : l'Union pour la Méditerranée

Nous, élus locaux et régionaux de la Méditerranée et de l'Europe et nos associations, réunis à Marseille, réaffirmons notre volonté de contribuer à la création d'un espace euro-méditerranéen de paix, fondé sur les principes de cohésion économique, sociale et territoriale et dans le respect de la diversité culturelle, qui soient porteurs de résultats concrets pour les citoyens.

Malgré de réels progrès et des avancées significatives, les résultats du partenariat euro-méditerranéen sont encore très loin des espoirs qu'il avait suscités initialement ainsi que de l'ampleur des défis.

Nous partageons votre volonté de donner au partenariat euro-méditerranéen un nouvel élan capable de réduire les écarts croissants entre l'Europe et le sud et l'est de la Méditerranée, et de faire face au caractère hautement préoccupant des problématiques économiques, sociales et environnementales qui pèsent sur le développement de nos territoires.

Vous allez lancer des nouvelles politiques sectorielles qui nous semblent pertinentes et urgentes. Pour atteindre tous ces objectifs, il conviendra d'augmenter les montants de l'aide publique au développement en Méditerranée pour les mettre au niveau de l'ampleur des défis posés, mais, en même temps, de les repenser pour leur donner plus d'impact, notamment dans le cadre des partenariats transfrontaliers maritimes. Or, les politiques mises en œuvre de manière bilatérale et/ou multilatérales souffrent d'une trop forte centralisation et d'une incapacité à atteindre l'ensemble des populations dans les territoires où elles vivent.

Nous vous proposons de travailler ensemble pour leur donner une plus grande efficacité au niveau des territoires et une plus grande proximité vis-à-vis des citoyens. L'expérience montre en effet que, lorsque les gouvernements territoriaux sont réellement impliqués, qu'ils disposent d'une autonomie réelle, de ressources humaines suffisantes et de ressources financières et fiscales propres, ils peuvent jouer un rôle clé en matière de développement économique et social mais également pour le bien-être et l'intégration de tous les citoyens. Nous vous invitons à avancer dans ce sens et à exploiter ce potentiel. En effet, nous avons développé des relations étroites entre collectivités territoriales de la Méditerranée qui constituent une base d'expériences et d'expertise qui peut être mise à profit dans cette nouvelle phase du processus de Barcelone.

Nous vous encourageons à favoriser les initiatives locales et régionales de développement axées notamment sur : la création d'emploi, l'innovation, l'accompagnement des petites et moyennes entreprises, la formation professionnelle, la défense et la valorisation du patrimoine culturel, la promotion de la cohésion et de l'inclusion sociale et le développement durable, particulièrement, d'une agriculture et d'un tourisme plus proches des besoins des populations.

Pour cela, nous demandons le renforcement du rôle des gouvernements territoriaux, en respectant l'autonomie locale et leur responsabilité dans la conception et la mise en œuvre des politiques territoriales, par le développement de politiques de décentralisation, de déconcentration et de soutien à la démocratie locale dans les pays méditerranéens.

Nous vous demandons également un engagement fort, associant les collectivités territoriales, sur le dialogue interculturel qui est à la base de la stabilité de la Région et qui constitue un pilier du partenariat euro-méditerranéen.

Cette volonté doit se traduire au niveau institutionnel. Il est urgent de créer un système de représentation formel des collectivités territoriales dans le partenariat euro-méditerranéen, afin de les associer à la conception et à la mise en œuvre des principales politiques, d'assurer un rôle croissant des gouvernements infra-étatiques dans la modernisation des politiques publiques au regard de leur proximité vis-à-vis des citoyens, et de s'appuyer davantage sur une gouvernance multi niveaux et des démarches territoriales de développement, que ce soit au niveau urbain, rural ou régional.

Pour notre part, nous nous engageons, villes, provinces, régions et autres gouvernements territoriaux :

- à apporter notre contribution à la résolution des problématiques sectorielles majeures, et ce dans l'esprit des Objectifs du Millénaire pour le développement auxquels nous sommes profondément attachés, notamment :
 - o les politiques de développement économique et de création d'emploi,
 - o la faiblesse des investissements dans l'éducation et la formation et la recherche,
 - o la dégradation des ressources naturelles et des paysages, notamment dans les littoraux, et la protection de la Méditerranée,
 - o la gestion intégrée de l'eau, l'accès à l'eau et à l'assainissement,
 - o les problématiques locales dans les domaines de la santé et des politiques sociales.
- à mettre en place des plans de développement territorial intégrés (régional, local et urbain entre autres) en souhaitant que les financements nationaux, régionaux, européens et internationaux apportent un soutien nécessaire, tout en favorisant la participation et la concertation avec la société civile ;
- à poursuivre le travail en faveur de l'intégration des immigrants en tant qu'opportunité pour les échanges et le dialogue interculturel ; et à interpeller les Etats et les institutions européennes sur leurs conditions d'accueil dans le respect et la dignité des personnes ;
- à promouvoir la bonne gouvernance et la démocratie locales dans l'ensemble de ces politiques, qu'elles soient sectorielles ou intégrées ;
- à renforcer les mécanismes de coordination existants afin d'offrir aux autres acteurs de la coopération méditerranéenne un réel dialogue et à mettre en place les outils techniques nécessaires ;
- à mobiliser les principaux réseaux de collectivités territoriales méditerranéennes pour renforcer et améliorer la coopération entre et en faveur des collectivités territoriales ;
- à nous réunir régulièrement, dans la continuité de notre démarche initiée en 2005, pour faire le point de l'état d'avancement des progrès attendus, notamment à l'occasion de la célébration de Barcelone +15.

Nous vous demandons d'accepter la présence d'une délégation de notre Forum au titre d'observateur à la réunion du 13 juillet prochain.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle étape que vous allez ouvrir en souhaitant vivement qu'elle apporte des résultats à la hauteur des espoirs qu'elle a créés.

Marseille, le 23 juin 2008